



La coupe du monde à Auxi

Projet pédagogique de l'accueil de loisirs d'Auxi le château
(Les valeurs de ce projet ont été travaillées en collaboration avec les animateurs)

Sommaire:

1. Présentation générale

2. L'humain

- 2.1 Mon parcours dans l'animation
- 2.2 Mes valeurs personnelles
- 2.3 Mes aspirations éducatives

3. Le cadre de l'action

- 3.1 L'organisme gestionnaire et son projet éducatif
- 3.2 La structure (locaux, espaces, environnement)
- 3.3 Le public accueilli (âge, besoins, attentes, particularités)
- 3.4 Le fonctionnement général (jours, horaires, périodes)
- 3.5 Les ressources humaines
- 3.6 La réglementation applicable (ACM – Code de l'action sociale et des familles)

4. Les intentions éducatives

- 4.1 Valeurs et intentions éducatives
- 4.2 Objectifs éducatifs
- 4.3 Axes pédagogiques de travail
- 4.4 Les compétences psychosociales
- 4.5 Lien avec le projet éducatif du territoire (PEDT du Ternois)

5. L'organisation

- 5.1 L'équipe pédagogique et les rôles de chacun
- 5.2 L'organisation des temps de la journée
- 5.3 Les activités proposées et leurs objectifs
- 5.4 Les règles de vie et la posture éducative
- 5.5 Gestion du matériel, des locaux et des aspects pratiques
- 5.6 Communication interne et avec les familles
- 5.7 Suivi, évaluation et bilan du projet

1. Présentation générale

Nom de la structure : Accueil de loisirs d'Auxi le château

Organisme gestionnaire : Service jeunesse Ternois Com

Période d'ouverture : du 6 juillet 2026 au 31 juillet 2026

Horaires : 8h - 18h30

Nombre d'enfants accueillis : max 90

Tranches d'âge : de 3 à 11 ans

Nombre d'animateurs : 6

Nom de la directrice : Herduin Estelle

Directrice adjointe : Schwamman Lucie

2. L'HUMAIN

2.1 Mon histoire en animation

Au fil de mon parcours dans l'animation, j'ai eu la chance de travailler avec des enfants d'âges et de milieux différents. Ces expériences m'ont permis d'apprendre à gérer une équipe, à organiser la vie quotidienne du centre et des colonies de vacances et à accompagner les enfants dans leur développement. J'ai découvert à quel point l'animation est un espace d'apprentissage et de partage, où chaque journée est une nouvelle occasion de transmettre, d'écouter et de créer ensemble.

Mes motivations à diriger reposent sur la volonté d'offrir à chaque enfant un cadre sécurisant, stimulant et bienveillant, où il puisse s'épanouir et développer ses compétences sociales, émotionnelles et créatives.

2.2 Mes valeurs personnelles

La valeur qui guide principalement mon engagement dans l'animation est la curiosité.

La curiosité est, pour moi, un moteur essentiel du développement de l'enfant. Elle lui permet de découvrir le monde qui l'entoure, d'explorer, d'expérimenter et de s'ouvrir à de nouvelles expériences à son propre rythme. En encourageant la curiosité, l'enfant apprend à observer, à poser des questions, à essayer, parfois à se tromper, et surtout à apprendre en prenant plaisir.

Cette valeur s'inscrit dans un cadre bienveillant et sécurisant, indispensable pour que l'enfant ose aller vers l'inconnu en toute confiance. L'adulte accompagne, rassure et valorise les initiatives de l'enfant, sans jugement, afin de favoriser son autonomie et son épanouissement.

À travers des activités ludiques, variées et adaptées, je souhaite stimuler la curiosité des enfants en éveillant leur imagination, leur envie de découvrir et leur plaisir d'apprendre. Le jeu devient alors un véritable outil d'exploration, permettant à chaque enfant de grandir, de s'exprimer et de s'affirmer au sein du collectif.

2.3 Mes aspirations éducatives

Mes aspirations éducatives reposent sur l'idée que chaque enfant doit pouvoir s'épanouir dans un environnement sécurisant, stimulant et bienveillant.

J'ai à cœur de favoriser l'autonomie, la confiance en soi et la coopération au sein du groupe. Mon objectif est d'accompagner les enfants dans leurs découvertes, tout en valorisant leurs réussites et leurs différences.

À travers le jeu, la créativité et la vie collective, je souhaite leur offrir des expériences positives qui nourrissent leur curiosité et leur joie d'apprendre, tout en leur donnant les clés pour devenir des citoyens respectueux, ouverts et solidaires.

3. LE CADRE DE L'ACTION

3.1 L'organisme gestionnaire et son projet éducatif

Le PEDT du Ternois est un cadre éducatif global mis en place par TernoisCom, en partenariat avec l'État, la CAF, la MSA et l'Éducation nationale. Il s'adresse aux enfants, adolescents et jeunes adultes de 0 à 25 ans et vise à renforcer la cohérence, la qualité et la continuité des actions éducatives sur le territoire.

Les valeurs fondamentales

Trois valeurs principales guident l'ensemble du projet :

- Épanouissement : favoriser le bien-être, la confiance et les apprentissages.
- Solidarité : encourager la coopération, l'esprit d'équipe et l'entraide.
- Citoyenneté : promouvoir le vivre-ensemble, la responsabilité et le respect de l'environnement.

Les constats du diagnostic

Le territoire du Ternois est composé de 103 communes et compte environ 37 000 habitants. Le diagnostic territorial a fait apparaître :

- une offre éducative riche mais parfois morcelée,
- des difficultés de mobilité pour certaines familles et jeunes,
- un besoin de coordination entre les acteurs éducatifs,
- et une volonté forte des structures locales de travailler ensemble pour assurer une continuité éducative.

Les deux grands axes d'action

Axe 1 – Accompagner la cohérence du parcours éducatif de l'enfant

Objectif : garantir un suivi fluide et cohérent de la petite enfance à l'adolescence.

- Créer un répertoire partagé des acteurs éducatifs,
- Favoriser la collaboration inter-partenariale,
- Renforcer le suivi éducatif des enfants et adolescents,
- Encourager l'inclusion des enfants à besoins particuliers.

Axe 2 – Favoriser la réussite éducative de tous les enfants et adolescents

Objectif : promouvoir la réussite dans toutes ses dimensions — personnelle, sociale et citoyenne.

- Améliorer l'accès à l'information et à l'orientation,
- Travailler sur la santé, le bien-être et les compétences psychosociales,
- Développer l'éducation à l'écologie et l'engagement citoyen,
- Soutenir la parentalité,
- Encourager la pratique sportive et la découverte culturelle.

Une démarche participative et évolutive

Le PEDT a été co-construit en 2024 avec plus de 70 partenaires éducatifs et 60 jeunes du territoire.

Il repose sur une gouvernance partagée (comité de pilotage, groupes-projets, coordination TernoisCom) et un plan d'action évolutif, révisé chaque année pour s'adapter aux besoins du territoire.

3.2 La structure :

L'accueil de loisirs sera organisé au sein de l'école primaire d'Auxi-le-Château, mise à disposition par la commune pour l'accueil des enfants durant la période d'ouverture. Les locaux scolaires offrent un environnement adapté aux besoins du public accueilli et permettent une organisation favorisant le bien-être, la sécurité et l'épanouissement de chacun.

Chaque groupe d'enfants disposera d'une salle de classe dédiée, aménagée en fonction de son âge et de ses besoins afin de créer des repères stables et sécurisants. Ces espaces seront utilisés pour les activités, les temps calmes et les moments de vie quotidienne.

Un dortoir sera mis à disposition des plus jeunes enfants afin de respecter leur rythme biologique et leurs besoins en sommeil. Les temps de repos seront organisés dans un environnement calme et rassurant, propice à la récupération.

Les espaces extérieurs de l'école, tels que la cour de récréation et les éventuels espaces verts, pourront également être utilisés pour les jeux, les activités motrices et les temps de détente.

L'accueil des familles ainsi que les arrivées et départs des enfants s'effectueront à l'entrée principale de l'école, permettant des échanges quotidiens entre les familles et l'équipe pédagogique.

3.3 Le public accueilli :

L'Accueil Collectif de Mineurs de Auxi le château accueille un public âgé de 3 à 11 ans, réparti en plusieurs tranches d'âge afin de répondre aux besoins spécifiques de chacun. Les plus jeunes découvrent progressivement la vie en collectivité à travers des activités d'éveil et de motricité, tandis que les plus grands développent leur autonomie, leur créativité et leur sens des responsabilités.

Ce large éventail d'âges implique une adaptation constante des pratiques pédagogiques, des rythmes et des espaces. Les besoins varient selon les périodes de développement : sécurité affective pour les plus petits, besoin de mouvement et de découverte pour les moyens, envie d'autonomie et de projets collectifs pour les plus grands.

L'accueil se veut inclusif et bienveillant : chaque enfant, quelles que soient ses capacités, ses origines ou sa personnalité, y trouve sa place et est encouragé à s'exprimer et à participer pleinement à la vie du centre.

Aussi, il s'inscrit dans une démarche inclusive et vise à favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap ou présentant des besoins spécifiques, dans la limite des capacités d'accueil de la structure et des moyens humains et matériels disponibles.

Chaque demande fera l'objet d'un échange avec la famille afin de mieux connaître les besoins de l'enfant, d'anticiper les adaptations nécessaires et d'assurer un accueil sécurisé et respectueux de son bien-être.

L'équipe d'animation veillera à adapter les activités, l'organisation des temps de vie et l'accompagnement proposé afin de permettre la participation de chaque enfant, dans le respect de ses capacités, de son rythme et du fonctionnement du groupe.

Lorsque cela est nécessaire, un travail de partenariat pourra être engagé avec les familles et les structures spécialisées afin de garantir un accueil adapté.

3.4 Le fonctionnement général

L'Accueil Collectif de Mineurs de Auxi le château fonctionne sur une période de 19 jours durant les vacances d'été, du 6 juillet au 31 juillet inclus.

Le centre est ouvert du lundi au vendredi.

L'accueil du matin débute à 8h00, afin de permettre une arrivée échelonnée et un moment d'échange privilégié avec les familles. Les derniers départs ont lieu à 18h30.

Les journées sont organisées de manière à respecter les rythmes des enfants, alternant temps calmes et dynamiques, activités collectives et moments libres. Cette organisation favorise à la fois le bien-être, la sécurité et la disponibilité de chacun au sein du groupe.

3.5 Les ressources humaines :

- Directrice : Herduin Estelle
- Directrice adjointe : Schwamman Lucie
- animateurs : Benoit Théotime, Desmons Perrine, Capy Paulin, Catry Ophélie, Varée Margaux, Ducelier Solange

3.6 La réglementation applicable

L'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) de Auxi le château est déclaré auprès des services de l'État conformément aux dispositions du Code de l'action sociale et des familles (articles L. 227-1 et R. 227-1 à R. 227-30).

Cette réglementation définit les conditions d'organisation, d'encadrement et de sécurité applicables à tout accueil collectif de mineurs.

Elle précise notamment :

- les taux d'encadrement (1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans, et 1 pour 12 enfants de 6 ans et plus) ;

- les conditions de qualification du personnel (direction titulaire du BAFD ou équivalent, animateurs BAFA ou en cours de formation) ;
- les obligations de sécurité, d'hygiène et de santé ;
- le respect du projet éducatif de la collectivité et la mise en œuvre d'un projet pédagogique adapté au public accueilli.

Le centre s'engage à appliquer ces exigences afin de garantir un accueil sécurisant, inclusif et conforme aux valeurs de l'éducation populaire, tout en plaçant l'enfant au cœur de ses priorités éducatives.

4. LES INTENTIONS ÉDUCATIVES –

4.1 Mes valeurs et intentions éducatives :

Mon action éducative repose principalement sur la valeur de la curiosité, dans le respect du rythme de chaque enfant et de ses besoins spécifiques.

La curiosité encourage l'enfant à découvrir son environnement, à poser des questions, à explorer et à expérimenter librement. Elle favorise l'envie d'apprendre, le développement de l'autonomie et la confiance en soi, en permettant à l'enfant d'être acteur de ses découvertes.

Cette démarche s'inscrit dans un cadre bienveillant et sécurisant, indispensable pour que chaque enfant ose s'exprimer et aller vers de nouvelles expériences en toute confiance. L'adulte accompagne l'enfant dans ses découvertes, valorise ses initiatives et l'encourage sans contrainte ni jugement.

Mon intention est d'offrir à chaque enfant un cadre de vie chaleureux et stimulant, où il peut s'épanouir, s'exprimer librement, expérimenter, s'entraider et évoluer à son rythme, dans le respect de soi et des autres.

Les actes concrets pour respecter le rythme de l'enfant

Le respect du rythme, c'est adapter les temps de vie, d'activités et de repos à chaque enfant, selon son développement, son tempérament et ses besoins individuels. Voici des **actions concrètes** à mettre en place :

a) Sur les temps de repos et de sommeil

- Observer les signes de fatigue (bâillements, irritabilité, perte d'attention).

- Permettre à l'enfant de dormir selon **son propre besoin** (pas tous en même temps).
- Créer un **environnement calme, sécurisant et sombre** pour le sommeil.
- Éviter les réveils brusques ; respecter le réveil naturel.

b) Sur les temps de repas

- Respecter la **faim et la satiété** de l'enfant (ne pas forcer à finir l'assiette).
- Proposer des repas à heures régulières, mais permettre de **s'adapter à son appétit**.
- Impliquer l'enfant dans le repas : choisir, servir, goûter à son rythme.
- Créer un climat serein et convivial, sans précipitation.

c) Sur les temps d'activité

- Observer les **moments de concentration** et les périodes d'attention limitées.
- Proposer des **activités libres et dirigées** en alternance.
- Laisser l'enfant **explorer à son rythme** sans intervention excessive.
- Respecter ses envies du moment : jeu seul, avec d'autres, ou repos.

d) Sur les transitions et changements

- Préparer l'enfant à toute transition (ranger, sortir, dormir...).
- Donner des **repères temporels** (rituels, routines).
- Être patient : chaque enfant a un **temps d'adaptation** différent.

e) Sur le développement global

- Éviter les comparaisons entre enfants.
- Soutenir sans sur-stimuler.
- Accompagner les progrès à leur **propre rythme moteur, affectif et cognitif**.

Les besoins spécifiques de l'enfant selon l'âge

De 1 à 3 ans

- **Besoin d'autonomie** : faire seul, expérimenter, explorer.
- **Besoin de sécurité** : cadre constant, adultes bienveillants.
- **Besoin de motricité** : bouger, grimper, manipuler.
- **Besoin de langage** : écouter, répéter, nommer les émotions et objets.
- **Besoin de sommeil et de calme** : encore très important.

De 3 à 6 ans

- **Besoin de socialisation** : interagir avec les pairs, jeux collectifs.
- **Besoin de reconnaissance** : être valorisé, encouragé.
- **Besoin de repères** : règles simples, routines stables.
- **Besoin d'autonomie élargie** : s'habiller, choisir une activité, participer.
- **Besoin d'imagination et de créativité** : jeux symboliques, histoires, dessins.

De 6 à 9 ans

- **Besoin de réussite** : fierté des apprentissages, valorisation des efforts.
- **Besoin d'appartenance** : se sentir membre d'un groupe, ami-e-s.
- **Besoin de mouvement** : jeux, sport, défoulement.
- **Besoin d'équilibre émotionnel** : écouter, comprendre ses émotions.
- **Besoin d'autonomie structurée** : prendre des initiatives encadrées.

De 9 à 12 ans

Besoins principaux :

- **Autonomie grandissante** : prendre des décisions simples.
- **Confiance en soi** : besoin d'encouragements et de reconnaissance.
- **Justice et équité** : sens moral en développement.
- **Appartenance au groupe** : les amis deviennent très importants.
- **Expression personnelle** : affirmation du caractère et des goûts.

Actes éducatifs :

- Dialoguer, écouter sans juger.
 - Donner des choix ("Tu préfères faire ça maintenant ou après ?").
 - Responsabiliser sans surcharger.
 - Accompagner dans les règles de vie collective.
 - Valoriser les compétences, les passions.
-

De 12 à 15 ans

Besoins principaux :

- **Indépendance** : détachement progressif du cadre familial.
- **Reconnaissance de l'identité** : besoin d'être écouté et respecté.
- **Relations sociales** : importance du groupe de pairs.

- **Sécurité intérieure** : besoin d'adultes stables malgré les conflits.
- **Intimité et respect du corps** : pudeur, image corporelle fragile.

Actes éducatifs :

- Écouter sans juger, dialoguer avec respect.
 - Fixer un cadre clair et constant malgré la provocation.
 - Encourager l'expression personnelle (écriture, art, sport).
 - Accompagner les changements corporels avec bienveillance.
 - Favoriser la responsabilisation : gestion du temps, des tâches, de la liberté.
-

De 15 à 17 ans

Besoins principaux :

- **Autonomie complète** : choix, responsabilités, orientation.
- **Reconnaissance et confiance** : être traité comme un jeune adulte.
- **Projet de vie** : construction de l'identité et de l'avenir.
- **Sécurité affective et émotionnelle** : soutien stable, écoute.
- **Liberté encadrée** : expérimenter tout en se sentant soutenu.

Actes éducatifs :

- Valoriser les initiatives et la prise de responsabilité.
 - Accompagner les choix scolaires et personnels.
 - Favoriser le dialogue d'égal à égal, sans autorité excessive.
 - Maintenir un cadre sécurisant et des limites claires.
 - Soutenir sans envahir, encourager la confiance en soi.
-

4.2 Objectifs éducatifs :

1. Favoriser le bien-être, la confiance et la sécurité affective de chaque enfant.
2. Éveiller la curiosité et encourager la découverte à travers l'autonomie et l'amusement.
3. Promouvoir le vivre-ensemble et la coopération entre les âges.

4.3 Les moyens mis en place :

- Instaurer un accueil individualisé et bienveillant chaque matin pour créer un climat de confiance.
 - Aménager des espaces adaptés aux besoins et âges (coin calme, coin motricité, coin jeux libres, coin découverte).
 - Proposer des activités variées et participatives favorisant l'expérimentation : ateliers manuels, nature, scientifiques, artistiques, culturels, sportifs.
 - Organiser des projets communs intergroupes pour encourager la coopération et la solidarité.
 - Donner aux enfants et aux jeunes des responsabilités adaptées à leur âge (aider, préparer du matériel, animer un jeu).
 - Mettre en place des conseils d'enfants/jeunes pour favoriser la prise de parole, la participation et la citoyenneté.
-

4.4 Les compétences psychosociales

L'accueil de loisirs met en place des actions concrètes visant à favoriser le développement des compétences psychosociales des enfants. Ces compétences sont travaillées au quotidien à travers la vie collective, les activités proposées et les temps informels.

Des temps de parole seront régulièrement proposés, notamment lors de moments calmes comme le goûter ou les temps de regroupement, afin de permettre aux enfants d'exprimer leurs émotions, leurs ressentis et leurs expériences. Ces échanges favorisent l'écoute, le respect de la parole de chacun et le développement de l'empathie.

Les activités ludiques, artistiques, motrices ou d'expression seront également des supports pour travailler la reconnaissance et la gestion des émotions, la coopération, l'entraide et la confiance en soi. À travers le jeu, les enfants apprendront à communiquer, à faire des choix, à gérer les frustrations et à résoudre les conflits de manière apaisée.

L'équipe d'animation accompagnera les enfants avec bienveillance, en valorisant les initiatives, en encourageant la curiosité et en adaptant son intervention afin de respecter le rythme et les besoins de chacun.

4.5 Références au projet éducatif de la collectivité

Ce projet pédagogique s'inscrit pleinement dans le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) du Ternois 2025–2028, porté par TernoisCom – Service Jeunesse.

Il reprend les valeurs communes du PEDT — épanouissement, solidarité et citoyenneté — et contribue à ses deux grands axes :

- Assurer la cohérence du parcours éducatif de l'enfant,
 - Favoriser la réussite éducative de tous.
- À travers la bienveillance, la découverte et la coopération, l'ACM participe activement à l'épanouissement des enfants et des jeunes du territoire, en leur offrant un cadre éducatif inclusif et stimulant.
-

5. L'ORGANISATION

5.1. L'équipe pédagogique

Composition de l'équipe :

L'équipe pédagogique est composée de 6 **animateurs** encadrés par une **directrice** et une **directrice adjointe**.

Rôles et fonctions de chacun :

- **La direction** assure la responsabilité légale et administrative du centre, la gestion du personnel, veille à la mise en œuvre du projet pédagogique, accompagne l'équipe, coordonne la vie quotidienne et assure le lien entre le service jeunesse, les animateurs et les familles.
- **Les animateurs** encadrent les groupes d'enfants, conçoivent et animent les activités, veillent à la sécurité physique et affective des mineurs et participent à la vie quotidienne du centre.

Management et dynamique d'équipe :

L'organisation repose sur la **coopération et la communication** entre tous les membres de l'équipe.

Des **réunions quotidiennes** permettent de faire le point sur la journée, d'évaluer les activités et d'ajuster les pratiques.

Chaque animateur est encouragé à être **force de proposition** et à s'impliquer activement dans la vie du centre.

Rôle formateur du directeur / de la directrice adjointe :

La direction a un rôle **accompagnant et formateur** auprès des animateurs.

Elle les guide dans la préparation, la mise en œuvre et l'évaluation des activités, tout en favorisant leur montée en compétences.

Des **temps d'observation, d'échanges et de bilans individuels** peuvent être proposés afin de valoriser le travail de chacun et d'identifier les axes de progression.

5.2. Le fonctionnement quotidien

Horaires d'ouverture :

8h00 – 18h00

Locaux utilisés :

Salles d'activités, espace de restauration, cours extérieures, coins calmes pour chaque groupe.

Une journée type :

Horaire	Activité
8h00 – 9h00	Accueil échelonné des enfants, jeux libres, échanges avec les familles
9h00 – 12h00	Activités par tranches d'âge ou collectif (activités à la carte) : ateliers manuels, jeux sportifs, découvertes nature ou culturelles
12h00 – 14h00	Repas + accueil de l'après-midi (temps calme, sieste, lecture, discussions)

14h00 – 16h00	Trame, grands jeux, activités à thème, projets collectifs, sorties
16h00 – 16h30	Gôûter et retour au calme
16h30 – 18h00	Accueil du soir, jeux libres, départs échelonnés, échanges avec les familles

5.2.1 Séjour camping :

Dans le cadre de l'accueil de loisirs, un séjour sous tente de **trois jours et deux nuits** sera proposé aux enfants au camping de Tollent. Ce mini-camp a pour objectif de favoriser l'autonomie, la vie en collectivité, la coopération et la découverte d'un mode de vie différent du quotidien.

Afin de respecter l'intimité de chacun et conformément aux recommandations en vigueur, la mixité sera organisée avec des **espaces de couchage distincts pour les filles et les garçons**. Les animateurs assureront une présence rassurante et une vigilance constante tout au long du séjour afin de garantir la sécurité physique et affective des enfants.

Les temps de repas constitueront de véritables moments éducatifs. Les enfants participeront, avec l'accompagnement des animateurs et de la direction, à la **préparation des repas, à la mise en place des tables, au service, au rangement et à la vaisselle**. Ces temps permettront de développer l'entraide, la responsabilisation et l'apprentissage des règles de vie collective.

Une journée type pourra s'organiser de la manière suivante :

- **8h00 – 9h00** : Réveil échelonné, toilette, rangement des tentes et petit-déjeuner préparé collectivement ;
- **9h30 – 12h00** : Activités préparées et encadrées par l'équipe d'animation (grands jeux, défis sportifs, activités nature, jeux de coopération, ateliers créatifs) ;
- **12h00 – 14h00** : Préparation du repas, déjeuner puis temps calme ;

- **14h00 – 16h30** : Activités à thème, sorties de proximité, jeux d'eau ou projets collectifs ;
- **16h30 – 17h00** : Goûter ;
- **17h00 – 19h00** : Temps libre accompagné, douches et participation à la préparation du repas du soir ;
- **19h00 – 22h00** : Dîner convivial puis veillée organisée par les animateurs (contes, jeux d'expression, défis, observation de la nature ou soirée à thème) ;
- **À partir de 22h00** : Coucher des enfants.

L'organisation générale du séjour sera assurée par la direction, en lien avec l'équipe d'animation. Un planning précis des tâches quotidiennes sera établi afin de répartir équitablement les responsabilités entre les adultes (gestion du matériel, intendance, hygiène, suivi sanitaire, animation des activités et surveillance des temps de vie quotidienne). Des temps de réunion d'équipe permettront chaque jour d'ajuster le fonctionnement, d'évaluer le déroulement du séjour et de répondre au mieux aux besoins des enfants.

5.3. Les activités

Les activités proposées s'inscrivent dans une logique de cycles et de séances progressives, permettant aux enfants de s'approprier un fil conducteur commun tout au long de l'accueil de loisirs. Le projet s'articule autour d'une histoire support : *le village des émotions*, dont les habitants souhaitent organiser un carnaval.

Lors du premier jour, l'histoire sera présentée aux enfants afin de poser le cadre du projet, de susciter leur curiosité et de favoriser leur adhésion. Chaque séance permettra ensuite d'explorer une ou plusieurs émotions à travers des activités ludiques, créatives, motrices ou d'expression, adaptées à l'âge et au rythme des enfants.

Tout au long du cycle, les enfants seront amenés à expérimenter, échanger et créer autour des émotions, en lien avec le développement des compétences psychosociales. Le projet aboutira à une réalisation finale collective : la création d'un char pour le carnaval du village des émotions. Cette réalisation viendra valoriser l'implication des enfants, leur créativité, le travail en groupe et le cheminement réalisé tout au long des séances.

Types d'activités proposées :

Activités manuelles, sportives, artistiques, scientifiques, d'expression, nature et environnement, projets intergroupes, sorties extérieures.

Objectifs pédagogiques des activités :

- Favoriser l'amusement et la curiosité par la diversité des propositions.
- Développer la coopération, la créativité et la confiance en soi.
- Encourager la participation active et l'autonomie des enfants et jeunes.

Méthodes d'animation :

- Alternance entre jeux libres et activités dirigées.
 - Adaptation des activités selon l'âge, les capacités et le rythme des enfants.
 - Utilisation du jeu comme outil principal d'apprentissage et de socialisation.
 - Pédagogie de projet : implication des enfants dans le choix et la mise en œuvre d'activités.
-

5.4. Les règles de vie

Règles de vie (les non-négociables) :

Respect de soi, des autres et du matériel – politesse – écoute – sécurité – coopération.
Ces règles sont expliquées et construites avec les enfants en début de session.

Sanctions et gestion des conflits :

Les sanctions sont **éducatives et proportionnées**. Elles visent à faire comprendre plutôt qu'à punir.

Le dialogue et la médiation sont privilégiés afin de rétablir le lien et le respect mutuel.

Comportement attendu des animateurs :

Être à l'écoute, bienveillant, ponctuel, cohérent et exemplaire dans ses paroles et ses actes.
Adopter une posture et un langage professionnels en plus d'une communication positive avec les enfants et les familles. Vigilance par rapport à l'utilisation des téléphones et des réseaux sociaux.

Comportement attendu des enfants :

Respecter les règles du centre, le matériel, les autres enfants et les adultes.
Participer aux activités, écouter et coopérer dans la bonne humeur.

5.5. Gestion et aspects pratiques

Gestion du budget / matériel :

Le matériel est géré par la direction et les animateurs, inventorié en amont et en fin de période.

Les animateurs et les enfants en assurent le bon usage et le rangement après chaque activité.

Administration :

La direction veille à la conformité des documents administratifs (fiches sanitaires, autorisations parentales, présences journalières).

Les inscriptions et le suivi des familles sont gérés par le service jeunesse de TernoisCom.

Soins sanitaires / sécurité :

Une trousse de secours est disponible pour chaque animateur..

Au moins un membre de l'équipe est titulaire du **PSC**.

Les protocoles d'urgence (accident, évacuation, allergie) sont connus de l'ensemble du personnel.

5.6. Communication et évaluation

Communication interne (équipe, direction, familles) :

Des **réunions d'équipe** sont tenues avant, pendant et après la période d'accueil.

La direction assure le lien entre les animateurs, le service jeunesse et les familles.

Des échanges informels ont lieu quotidiennement à l'arrivée et au départ des enfants.

Outils de suivi et d'évaluation :

- Réunions de bilan quotidiennes.
- Tableau de suivi des activités et des observations des enfants.
- Grille d'évaluation de fin de période pour chaque animateur.

Bilan de fin de période :

Un **bilan collectif** est rédigé à l'issue de la période d'accueil.

Il permet d'évaluer la mise en œuvre des objectifs pédagogiques, les points forts, les difficultés rencontrées et les axes d'amélioration pour les prochaines sessions.